

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

DANSE

Gibert, Marie-Pierre
Université Lumière Lyon 2, France

Date de publication : 2020-12-19
DOI: <https://doi.org/10.47854/IHBQ4396>
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

S'il fait peu de doute que des formes de «mouvement humainement organisé» – pour paraphraser Blacking (1973: 3) définissant la musique comme du «son humainement organisé» – existent depuis des millénaires, leur étude en anthropologie est beaucoup plus récente. Tandis que des pratiques qualifiées de «danse» sont mentionnées dès le XVIIIe siècle dans les récits de voyage, puis que certaines références à de telles pratiques sont collectées en Europe dans le cadre des mouvements folkloristes naissants, ce sont aux anthropologues de la fin du XIXe siècle que l'on doit un premier embryon d'analyse. Alors fortement teintées de la perspective évolutionniste de l'époque, ces premières évocations envisagent les pratiques dansées au prisme d'une étude de l'évolution humaine (Frazer 1983; voir aussi Williams 2004, chapitre 2). S'opposant à ce type d'analyse, se développe le fonctionnalisme, et avec lui une nouvelle manière d'envisager la danse, centrée cette fois sur le rôle de ces pratiques au sein des sociétés étudiées. Tandis qu'Alfred Radcliffe-Brown (1922) cherche avant tout à saisir la «fonction sociale» de la danse afin de parvenir à la compréhension de la société dans son ensemble, Edward Evans-Pritchard (1928) souhaite dépasser cette forme d'analyse pour saisir également la dimension profondément individualiste de certaines formes dansées. Quelques années plus tard, Marcel Mauss écrit son texte séminal sur les «techniques du corps» (1936). Quoique ne faisant que très brièvement référence à la danse, cet auteur pose néanmoins les jalons d'une réflexion sur la dimension éminemment sociale des pratiques corporelles et la nécessité de les étudier d'un triple point de vue (socio-psychologico-biologique) qui irrigue encore de nombreux travaux en anthropologie de la danse.

À la même époque, Franz Boas et ses étudiants du courant «Culture et personnalité» commencent eux aussi à prêter attention à la danse. Margaret Mead envisage ainsi la danse à Samoa comme un mode d'éducation et de socialisation,

mais aussi comme une manière d'échapper à la conformité et aux normes qui régissent le reste des domaines de la société samoane (1928).

Vient ensuite le temps de la constitution d'un champ spécifiquement tourné vers l'étude anthropologique de la danse. Il est possible d'analyser ce mouvement, apparu au début des années 1960, comme la conjonction de deux dispositions. D'une part, l'amplification d'un intérêt véritable des chercheurs pour cet objet d'étude; d'autre part, le développement de méthodes et d'outils plus adéquats pour travailler de manière précise sur la matière dansée – en particulier l'influence de la linguistique et le développement de méthodes de notation de la danse (Gibert 2009). On attribue souvent à Gertrude Kurath, anthropologue et danseuse aux États-Unis, la première formalisation du champ disciplinaire grâce à son article «Panorama of Dance Ethnology» (1960). Au fil des années 1970, différents anthropologues, le plus souvent des femmes, étatsuniennes, également formées en danse et toutes peu à peu membres du Congress on Research in Dance (CORD) qui s'est constitué à la fin des années 1960, commencent à utiliser le terme d'«anthropologie de la danse». Toutes sont convaincues de la nécessité d'envisager la danse dans un cadre anthropologique, c'est-à-dire de chercher dans le domaine du mouvement humain des réponses à des questions à portée sociale ou culturelle plus large. Le premier ouvrage théorique à asseoir ce champ est sans doute celui d'Anya Peterson Royce, *The Anthropology of Dance* (1977), rapidement suivi de *To Dance is Human* de Judith Lynne Hanna (1979a). C'est également à cette époque que D. Williams développe une série de cours à l'Université de New York qui seront publiés beaucoup plus tard (1991).

Pendant ce temps, la discipline se structure également de l'autre côté de l'Atlantique, où un groupe d'ethnomusicologues européens (largement issus d'Europe de l'Est) se rassemble régulièrement dès le début des années 1960. Ces chercheuses et chercheurs mettent en place une méthode de travail et une terminologie unifiée (IFCM Study Group for Folk Dance Terminology 1974). Cette approche est nommée «ethnochoréologie», terme calqué sur celui d'«ethnomusicologie» (Ivancich Dunin 2014). Issus pour la plupart des études folkloristes, formés à l'ethnomusicologie, et danseurs ou danseuses chevronnés, ils tirent de leur formation et de leur pratique la certitude qu'un travail rigoureux portant sur la matière dansée elle-même est nécessaire. Se penchant presque exclusivement sur leurs propres traditions dansées, ils se tournent vers l'ethnologie, en quête d'outils d'analyse adaptés à l'étude des dimensions sociales et culturelles de la danse. Il s'agit donc d'une approche inverse de celle des «anthropologues de la danse»: les ethnochoréologues s'intéressent avant tout à la danse, et seulement ensuite examinent les contextes, les circonstances, le rôle des danseurs, etc. Ils s'attachent donc très vite à la mise en place de procédures d'analyse des structures de la danse, rejoignant en cela – sans toujours le savoir, en raison de la difficile circulation des publications entre les deux blocs de la guerre froide – les travaux menés à la même époque aux États-Unis. Malgré un certain nombre d'échanges pionniers, ce n'est qu'à partir des années 1980 que ces deux groupes de chercheurs commencent à se côtoyer régulièrement au sein du Study Group on Ethnochoreology de l'International Council for Traditional Music-ICTM (Giurchescu 2014; Grau et Wierre-Gore 2006; Ivancich Dunin 2014).

En termes théoriques, les approches fonctionnalistes ont connu leur moment de gloire, comme en témoigne l'ouvrage coordonné plusieurs années plus tard par P. Spencer (1985). Toutefois, dès les années 1960, ce sont surtout les différents apports de la linguistique qui vont séduire anthropologues de la danse et ethnochoréologues. D'une part, beaucoup y cherchent les outils nécessaires à une analyse formelle de la matière dansée envisagée comme le résultat des mouvements du corps humain dans le temps et dans l'espace. Il s'agit de comprendre la structure et la morphologie d'une forme dansée donnée, d'identifier les unités kinesthésiques de base, les règles et logiques internes d'organisation, et la manière dont danseurs et danseuses les combinent pendant chaque événement dansé. Ainsi A. Kaeppler, nourrie par les perspectives théoriques de l'ethnoscience, s'appuie sur les principes de l'analyse structurale pour étudier les différentes formes dansées des îles Tonga (Polynésie), cherchant à mettre en relation la structure de la danse, celle d'autres activités corporelles ou artistiques, et l'organisation sociale tongienne (1972). Ce travail est proche de la méthode proposée par les Hongrois G. Martin et E. Pesovár, qui combine trois dimensions: analyse fonctionnelle, morphologique et musicale (1961). Ce type de décomposition de la danse en unités constitutives n'est pas adoptée par tous les chercheurs, mais une large majorité s'accorde à reconnaître qu'une attention portée à la structure de la danse permet d'affiner le regard que pose le chercheur sur les pratiques dansées. D'autre part, certains chercheurs puisent dans les théories de la communication et de la sémantique, proposant ainsi différentes analogies linguistiques pour étudier le mouvement humain en situation. Pour J. Hanna, la danse est une forme de «communication non verbale» (1979a, 1979b). Selon D. Williams, chaque pratique dansée peut être envisagée comme un système de signes d'action et constituerait l'un des langages corporels (*body language*) d'un groupe humain donné (1999, 2004). Inspirée par cette approche sémasiologique, B. Farnell mène une réflexion sur le processus d'incarnation (*embodiment*) de la vie sociale et la dimension d'agentivité du danseur dans ce processus (1999). De son côté, A. Giurchescu s'inspire à la fois de l'analyse structurale, de la sémiologie et des travaux de Greimas pour affirmer que la production du sens de la danse est générée par les danseurs au moment même de la performance (au sens anglophone d'action et de représentation) en combinant action, temps, espace, musique, présence d'autres participants, d'objets, de textes, etc. (Giurchescu et Bloland 1995).

S'écartant des analogies linguistiques quelles qu'elles soient, d'autres anthropologues sont plus sensibles aux propositions du tournant interprétatif. Deirdre Sklar y ajoute la phénoménologie et l'anthropologie sensorielle afin d'élaborer une «ethnographie incarnée» (*embodied ethnography*): s'intéressant aux pratiques religieuses (dansées ou non), elle adopte une démarche centrée sur les corps, notamment celui de l'anthropologue qui cherche à saisir «par corps» ce qui se joue dans celui des danseurs. Ce double savoir corporel doit ensuite être articulé au reste de la recherche pour révéler les enjeux plus larges que prennent en charge ces pratiques du corps (Sklar 2001).

Depuis les dernières décennies du XXe siècle, les approches se diversifient toujours davantage, offrant un éventail de positionnements théoriques puisés dans les travaux que nous venons de présenter, ou s'écartant au contraire de ces cadres d'analyse jugés trop contraignants ou inadéquats. Les conditions de recherche sur le

terrain et les spécificités de la pratique ethnographique appliquées à la danse sont également discutées avec attention (Buckland 1999). Qu'ils ou elles se nomment «ethnochoréologue», «anthropologue de la danse» ou «ethnologue de la danse», tous et toutes s'accordent sur quelques grands principes anthropologiques: ne pas partir de l'a priori qu'une catégorie «danse» existe de manière universelle (voir Gore 2001; Kaeppler 1972; Neveu Kringelbach et Skinner 2014); placer toutes les formes de danse sur un même plan d'analyse, et, notamment, «regarder le ballet classique comme une forme de danse ethnique» (Kealiinohomoku [1969-70] 1998). Beaucoup font aussi le choix de prendre «l'événement dansé» (Kealiinohomoku, citée par Peterson Royce 1977: 10) comme unité d'analyse, c'est-à-dire de ne pas limiter l'analyse à la matière dansée elle-même, détachée de son contexte, mais de prendre en compte l'inscription de l'événement dans le temps et l'espace, ses conditions de production, d'exécution et de réception, les protagonistes, etc.

La question de la «tradition» et de la modernité, de l'authenticité et de la création, de la continuité et du changement, taraudent bien souvent les praticiens (et parfois leur public) et, ce faisant, intéressent les anthropologues, non pas comme catégories d'analyse mais comme catégories de pratique. De la quête d'une quelconque authenticité découle bien souvent une remise en cause du changement et de la création par une partie des praticiens ou de leur public. Pourtant, toute pratique subit des transformations au fil des années ou des siècles, mais ces changements sont plus ou moins perçus, encouragés, ou au contraire, combattus. C'est donc aussi à dévoiler ce type de processus que l'étude anthropologique de la danse peut être utile. La nécessité d'une profondeur historique des ethnographies de la danse devient évidente, et les travaux rassemblés par T. Buckland (2006) sont en ce sens très utiles.

Les recherches actuelles soutiennent donc l'idée que la danse est un objet anthropologique extrêmement fécond. Elle s'avère une clef puissante de la compréhension générale des groupes sociaux concernés, ouvrant sur des domaines très divers de l'anthropologie, des champs «classiques» (politique, parenté, religion, identité, genre) aux thèmes plus récemment inclus dans le cénacle des objets anthropologiques (travail, globalisation, tourisme, care). Arrêtons-nous sur quelques-unes de ces recherches de manière brève et non exhaustive, en les organisant en grands pôles thématiques.

Tout d'abord, une abondance de travaux porte sur la mobilisation de pratiques dansées dans différentes dimensions du politique, des processus de construction et d'affirmation d'États nations souhaitant donner à voir «une nation qui danse», à l'incorporation de rapports de pouvoir à l'échelle locale, voire individuelle. Mouvement local et revendications transnationales d'ethnicité ou d'autochtonie peuvent aussi se combiner, comme lorsque les Indiens Fulni-ô (Brésil) réinventent une tradition dansée pour obtenir une forme de reconnaissance sociale et affirmer leur légitimité territoriale (Martig 2011).

D'autres recherches se centrent sur ce que le corps en mouvement fait au social puisque, comme l'écrit F. Hugues-Freeland, «la danse est une réfraction de la vie sociale, pas simplement sa réflexion» (2008: 108). Rapports de parenté, rapports de genre, relations avec les morts ou avec les non-humains, sont ainsi pris en charge,

bousculés, niés ou transformés par les pratiques et les événements dansés. L'analyse fine du rôle des sens et des émotions est aussi au cœur de certaines études (Carbonnel 2019; Houseman, Mazzella di Bosco et Thibaud 2016). L'incorporation des rapports sociaux passe parfois par des pratiques performatives spectaculaires, telle la mise en scène carnavalesque d'un corps lourd, promesse de richesses (Fléty 2011). L'articulation entre individuel et collectif est également étudiée à l'aune des reconfigurations hiérarchiques (Neveu Kringelbach 2013) ou des trajectoires professionnelles (Andrieu 2012; Despres 2016; Foley 2013), comme le montre le cas d'une chorégraphe uruguayenne qui revendique à la fois la «maternité» des danses qu'elle crée et leur transcendance permettant l'affirmation collective d'une afrodescendance féministe (Biermann 2017).

Enfin, c'est au prisme des mobilités que peuvent être scrutés la danse, les danseurs et les événements dansés. Circulation des individus à l'échelle micro de l'espace de danse (Beudet 2010; Lassibille 2008); reconfiguration temporaire de l'espace par l'événement dansé (Koutsouba 2019); circulations régionales, nationales et internationales de formes dansées, de ceux qui les créent, les enseignent ou les pratiquent. De nombreux travaux lient ces circulations aux phénomènes de migration (Gibert 2014; Nahachewskyi 2013), de globalisation ou de tourisme (Neveu Kringelbach et Skinner 2014; Dankworth et David 2014). C'est autant le cas des danseurs classiques en Europe (Wulff 1998) que des professionnels africains de danse contemporaine circulant en Afrique subsaharienne et au-delà (Djebbari 2017; Sieveking 2014) ou des pratiquants de danse dite «orientale» partant à la découverte des sources supposées de cette pratique (Boukobza 2009).

La grande diversité des recherches actuelles montre bien qu'il ne s'agit pas pour les pratiques dansées d'illustrer ou de présenter passivement tel ou tel enjeu, mais de s'en saisir et d'être un moyen d'action sur les grands domaines de la vie humaine. Danseurs et danseuses sont des acteurs centraux de la vie sociale, et non ses simples interprètes. Parler de la danse comme forme de langage, comme cela se retrouve souvent tant dans le sens commun que dans certains ouvrages scientifiques, ne correspond pas à l'ensemble des réalités étudiées par les anthropologues, loin de là. Que certaines formes dansées spécifiques soient narratives, ou puissent l'être, il n'y a pas de doute, comme en témoignent plusieurs danses classiques indiennes (dont l'une des plus connues, le Bharata Natyam) qui mobilisent un système sémantique de gestes des mains (*hasta mudra*), mais cela est loin d'être le cas de toutes, et ne constitue nullement une qualité intrinsèque de la danse. Au contraire, c'est par sa plasticité, sa fluidité et sa propension à superposer de multiples dimensions non narratives que la danse est capable de prendre en charge simultanément des enjeux et des processus très différents, voire antagonistes: légitimation et résistance, dissimulation et dévoilement, accord et conflit, ferveur et rejet, concorde et combat. En d'autres termes, la danse ne dit rien, mais elle peut faire beaucoup.

Références

Andrieu, S. (2012), «Artistes en mouvement. Style de vie de chorégraphe burkinabè», *Cahiers d'ethnomusicologie*, vol. 25, p.55-74.

Beudet, J.-M. (2010), *Nous danserons jusqu'à l'aube. Essai d'ethnologie mouvementée en Amazonie*, Paris, Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques.

Biermann, C. (2017), «Faire corps avec les orishas. Création chorégraphique et construction d'afrodescendance en Uruguay», in E. Olivier et S. Andrieu (dir.), *Création artistique et imaginaires sociaux de la globalisation*, Paris, Hermann, p.329-349.

Blacking, J. (1973), *How Musical is Man?* Seattle, University of Washington Press.

Boukobza, J. (2009), «Danser l'Orient. Touristes et pratiquantes transnationales de la danse orientale au Caire», *Cahiers d'études africaines*, vol. 193-194, nos 1-2, p.203-226.

Buckland, T. (dir.) (1999), *Dance in the Field. Theory, Methods and Issues in Dance Ethnography*, Londres, MacMillan Press.

Buckland, T. (dir.) (2006), *Dancing from Past to Present. Nation, Culture, Identities*, Madison, The University of Wisconsin Press.

Carbonnel, L. (2019), «Les dynamiques affectives de la bouffonnerie rituelle au Mali», in L. Mariani et C. Plancke (dir.), *(D)écrire les affects. Perspectives et enjeux anthropologiques*, Paris, Pétra.

Dankworth, L. et A. David (dir.) (2014), *Dance Ethnography and Global Perspectives: Identity, Embodiment and Culture*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Despres, A. (2016), *Se faire contemporain. Les danseurs africains à l'épreuve de la mondialisation culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Djebbari, É. (2017), «Danse et relations sociales au Mali», in S. Andrieu et E. Olivier (dir.), *Création artistique et imaginaires sociaux de la globalisation*, Paris, Éditions Hermann, p.283-302.

Evans-Pritchard, E.E. (1928), «The Dance», *Africa*, vol. 1, p.444-462.

Farnell, B.M. (1999), «Moving bodies, acting selves», *Annual Review of Anthropology*, vol. 28, p.341-373.

Fléty, L. (2011), «Jeux du corps et jeux identitaires chez les Cholas», *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, vol. 60, no1, p.23-42.

Foley, C. (2013), *Step Dancing in Ireland. Culture and History*, Farnham, Surrey, Ashgate Publishing Ltd.

Frazer, J.G. (1983) [1911], *Le Rameau d'or*, Paris, Robert Laffont.

Gibert, M.-P. (2009), «Danse et catégorisation. Quelques pistes de réflexion pour une anthropologie de la danse», in F. Alvarez-Pereyre (dir.), *Catégories et catégorisations. Une perspective interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Paris et Dudley, Peeters, p.193-236.

Gibert, M.-P. (2014), «Façonner le corps, régénérer l'individu et danser la Nation», *Parcours anthropologiques*, vol. 9, p.189-219.

Giurchescu, A. (2014), «A short History of the ICTM Study Group on Ethnochoreology», in E. Ivancich Dunin et C. Foley (dir.), *Dance, Place, Festival*, 27th Symposium of the ICTM Study Group on Ethnochoreology 2012, Limerick, ICTM Study Group on Ethnochoreology/ Irish World Academy of Music and Dance, Université de Limerick.

Giurchescu, A. et S. Bloland, (1995), *Romanian Traditionnal Dance: A Contextual and Structural Approach*, Mill Valley (CA), Wild Flower Press.

Gore, G. (2001), «Present Texts, Past Voices: The Formation of Contemporary Representations of West African Dances», *Yearbook for Traditional Music*, vol. 33, p.29-36.

Grau, A. et G. Wierre-Gore (dir.) (2006), *Anthropologie de la danse. Genèse et construction d'une discipline*, Paris, Éditions du Centre national de la Danse.

Hanna, J.L. (1979a), *To Dance is Human: A theory of Nonverbal Communication*, Austin, University of Texas Press.

Hanna, J.L. (1979b), «Movements towards understanding humans through the anthropological study of dance», *Current Anthropology*, vol. 20, no2, p.313-339.

Houseman, M., M. Mazzella di Bosco et E. Thibaud (2016), «Renaître à soi-même. Pratiques de danse rituelle en Occident contemporain», *Terrain*, vol. 66, p.62-85.

Hugues-Freeland, F. (2008), *Embodied Communities: Dance Traditions and Change in Java*, Oxford, Berghahn.

IFCM Study Group for Folk Dance Terminology (1974), «Foundation for the Analysis of the Structure and Form of Folk Dance: A Syllabus», *Yearbook of the IFMC*, vol. 6, p.115-135.

Ivancich Dunin, E. (2014), «Emergence of Ethnochoreology Internationally: The Jankovic Sisters, Maud Karpeles, and Gertrude Kurath», *Musicology*, vol. 17, p.197-217.

Kaeppler, A. (1972), «Method and theory in analyzing dance structure with an analysis of Tongan Dance», *Ethnomusicology*, vol. 16, no2, p.173-217.

Kealiinohomoku, J. (1998) [1969-70], «Une anthropologue regarde le ballet classique comme une forme de danse ethnique», *Nouvelles de Danse*, vol. 34-35, p.47-67.

Koutsouba, M. (2019), «Traditional dance in urban settings. "Snapshots" of Greek dance traditions in Athens», in H. Thomas et S. Prickett (dir.), *The Routledge Companion of Dance Studies*, Londres, Routledge.

Kurath, G.P. (1960), «Panorama of Dance Ethnology», *Current Anthropology*, vol. 1, no3, p.233- 254.

Lassibille, M. (2008), «Stratégies chorégraphiques. L'exercice politique de la danse chez les WoDaaBe», *Journal des anthropologues*, nos112-113, p.155-181.

Martig, A. (2011), «Au détour de l'altérité: exotisme et reconnaissance sociale. Mises en scène des chants et danses "traditionnels" des Indiens Fulni-ô du Brésil», *L'Ethnographie*, vol. 5, p.67-80.

Martin, G. et E. Pesovár (1961), «A structural analysis of the Hungarian folk dance: a methodological sketch», *Acta Ethnographica*, vol. 10, nos1-2, p.1-40.

Mauss, M. (1950), «Les techniques du corps», in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p.363-386. (première édition dans *Journal de psychologie*, vol. 32, nos3-4, 15 mars-15 avril 1936).

Mead, M. (1928), *Coming of Age in Samoa*, New York City, William Morrow and Co, Inc.

Nahachewsky, A. (2013), *Ukrainian Dance. A Cross-Cultural Approach*, Jefferson (NC) et Londres, Mc Farland & Company.

Neveu Kringelbach, H. (2013), *Dance Circles: Movement, Morality and Self-Fashioning in Urban Senegal*, Oxford, Berghahn.

Neveu Kringelbach, H. et J. Skinner (2014) [2012], *Dancing Cultures: Globalization, Tourism and Identity in the Anthropology of Dance*, Oxford, Berghahn.

Peterson Royce, A. (1977), *The Anthropology of Dance*, Alton, Dance Books Ltd.

Radcliffe-Brown, A. (1922), *The Andaman Islanders*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sievekings, N. (2014), «"Create Your Space!" Locating Contemporary Dance in Ouagadougou», *Africa*, vol. 84, no1, p.55-77.

Sklar, D. (2001), *Dancing with the Virgin. Body and Faith in the Fiesta of Tortugas*, Oakland, University of California Press.

Spencer, P. (dir.) (1985), *Society and the Dance. The Social Anthropology of Process and Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.

Williams, D. (2004) [1991], *Anthropology and the Dance. Ten Lectures on Theory of the Dance*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press.

Williams, D. (1999), «The Roots of Semasiology», *Journal for the Anthropological Study of Human Mouvement*, vol. 10, no3, p.109-164.

Wulff, H. (1998), *Ballet Across Borders: Career and Culture in the World of Dancers*, Oxford, Berg Publishers.